

LIAISON



BULLETIN DE LIAISON DES MEMBRES
DES COMITES CONSULTATIFS
REGIONAUX

PARTENAIRE
DE VOTRE PATRIMOINE SANTE

N° 18
JUN 1994

A S S O C ' A C T I V E

CONFERENCE DES PRESIDENTS

Des ateliers vivants

Accueillis par Paul Quemoun, responsable du Comité de Paris, les présidents de comités consultatifs locaux se sont retrouvés (presque sous la Tour Eiffel) pour leur conférence annuelle, le 9 avril dernier. C'est essentiellement dans les ateliers que les participants ont pu s'exprimer : une bonne partie de la matinée était consacrée aux groupes de travail, plus longs cette année, selon le vœu des présidents.

Le tour de table de l'atelier "améliorer la

connaissance des besoins de nos adhérents" a révélé la diversité des situations des professionnels, y compris souvent à l'intérieur d'un même métier. L'atelier

conclut sur la nécessité pour Alptis de contacter les organismes professionnels pour identifier les besoins spécifiques.

(Suite p.2)



A la rencontre des adhérents

La plupart de nos adhérents ne connaissent l'Alptis que de façon très impersonnelle : par des notices techniques, des avis d'échéance, des décomptes de remboursement ! C'est sans doute pourquoi les nom-

breuses réunions d'information organisées depuis le début de l'année par les comités semblent répondre à une attente : rassemblant, selon les cas, de 15 à 80 personnes et même 300 à Marseille, elles ont permis de faire connaissance avec de nouveaux adhérents, dont quelques uns ont rejoint les comités organisateurs.

Tous les adhérents d'un département sont invités à ces réunions qui proposent deux types d'informations :

- les "portes ouvertes" présentent l'Alptis, son état d'esprit, ses garanties et ce qu'il faut connaître pour bien s'y retrouver. Elles permettent de répondre à de nombreuses questions des participants sur leur situation.

- les **conférences-débats** abordent des sujets d'information médicale : ce furent l'histoire de l'arthrose à Bourg-en-Bresse ; la bio-éthique à Marseille (voir article en page 4) ; sport et santé à Chambéry ; les dons et greffes d'organes à Dijon ; l'approche de la douleur dans la médecine à Bordeaux.

Tous ces sujets ont éveillé un vif intérêt et, dans certains cas, ont donné lieu à un écho sur l'Alptis dans la presse locale. Fidélisation, personnalisation, convivialité : il nous faut donner suite à ces réunions d'adhérents. Aux comités de proposer des sujets et des intervenants.



Conférence-débat, le 6 mai, à Marseille

CONFERENCE DES PRESIDENTS Des ateliers vivants

(Suite de la p.1)

L'atelier "communication" a réfléchi à la formule du journal Infos Alptis. Les participants ont insisté sur la nécessité d'accentuer l'information produits sous



De g. à d. : Georges Coudert et Paul Quemoun

un angle pratique ; de mettre l'accent sur la vie des comités locaux ; d'envisager l'envoi du journal sous enveloppe et de compléter ce bisannuel avec des informations ponctuelles diffusées avec les appels de cotisation.

Un atelier était consacré à la **préparation de l'assemblée générale de Bordeaux**. L'unanimité s'est faite sur la prévention, comme sujet général de l'assemblée, à proposer comme thème de réflexion aux comités. On pourrait envisager l'intervention d'un spécialiste de la santé publique.

L'atelier "Qui est Alptis ? Comment présenter l'association ?" s'est interrogé sur les moyens d'augmenter notre

notoriété qui reste faible. "Il faut trouver un message original pour une association originale", ont dit certains. Des solutions ont été proposées : l'édition de notices plus simples, d'une plaquette à distribuer par les comités ; des insertions publicitaires dans la presse locale ; des relations entre les comités et les apporteurs ; des autocollants joints aux appels de cotisation...



Portrait de groupe

Les catégories socio-professionnelles représentées dans les associations du groupe Alptis

	1992	%	1993	%
Artisans	12 508	14,2	13 777	13,7
Agriculteurs	1 269	1,4	1 639	1,6
Commerçants	14 370	16,3	15 707	15,6
Professions libérales	13 750	15,6	15 002	14,9
Salariés	43 456	49,2	50 435	50,3
Autres	3 001	3,4	3 932	3,9

La proportion des salariés et des frontaliers (autres) continue de croître (par rapport à celle des TNS).

Les effectifs par association

Associations	31/12/1992	31/12/1993	28/2/1994
Alptis	76 964	87 203	89 759
Aprecis	7 580	8 084	8 967
Grospivert	2 466	2 863	2 941
Agapam	1 011	1 233	1 284
Apti	1 837	2 124	2 177
Divers	144	132	127
Total	90 002	101 639	105 255

Bientôt les réunions d'été

Au programme des prochaines réunions d'été des comités consultatifs, la désignation des délégués à l'assemblée générale et la préparation du grand débat, consacré cette année à la prévention, grand sujet de l'année 94 pour Alptis. Aujourd'hui, la prévention ne représente plus que 2% des dépenses de santé, or cette dernière, accompagnée d'actions d'éducation et de responsabilisation pourrait être un outil efficace pour améliorer la santé des Français et, par voie de conséquence, maîtriser le coût des frais de soins.

Assemblée générale, à la manière bordelaise

L'assemblée générale de l'Alptis se déroulera le 8 et 9 octobre prochains, au palais des congrès de Bordeaux. Comme chaque année, le samedi, les participants (près de 400 personnes venues de toute la France) seront invités à s'inscrire dans différents ateliers. Puis ils feront le point, en réunion plénière, sur la situation et sur les finances de l'Alptis. Pendant ce temps, les accompagnants, s'ils le souhaitent, participeront aux excursions prévues (visites de Bordeaux ou du château de la Brède). La soirée aura lieu dans le cadre prestigieux du château de Vayres, près de Libourne. Le grand débat du dimanche matin traitera de la prévention, un thème-phare dans la réflexion d'Alptis cette année, et sera suivi d'une conférence sur la politique de santé publique. Innovation de l'assemblée 1994 : les participants auront la possibilité, en option, de prolonger leur séjour et de mieux faire connaissance. En effet, sont prévues le dimanche une excursion et une soirée dans le Médoc.

LE GROUP Un espace de réflexion pour les associations du groupe Alptis

Le Group, fédération des associations Alptis, Aprecis, Grospivert et Agapam, coordonne l'action des associations et maintient leur éthique commune : indépendance, but non lucratif, participation des adhérents.

Mais il a un autre rôle : éclairer l'action des conseils d'administration. Trois séminaires de réflexion ont eu lieu à cet effet depuis un an : sur les avantages et les limites des associations ; sur la sélection médicale à l'entrée dans nos contrats ; sur les possibilités ouvertes par les contrats de groupe ; sur le rôle à tenir en matière de prévention. Les délégués des conseils d'administration ont débroussaillé le terrain, et commencé à proposer quelques pistes. Un "séminaire général", fin novembre prochain, approfondira toutes ces idées pour voir quelle suite leur donner.

COMMISSIONS Dynamique de groupe

Les commissions sont chargées d'épauler le conseil d'administration d'Alptis dans l'instruction de questions importantes ou spécialisées. Composées d'adhérents, présidées par un administrateur en présence d'un cadre d'Alptis qui y joue le rôle de secrétaire, elles se réunissent en moyenne trois fois par an. Elles sont aujourd'hui au nombre de quatre : commissions technique, financière, sociale et, dernière née, la commission qualité.

La commission technique est chargée d'examiner les produits Alptis et de proposer d'éventuelles modifications ou améliorations. "Nous tenons compte aussi bien des observations des comités consultatifs que des remarques des adhérents parvenant, par courrier, au siège de l'Alptis", confie son président, Bernard Chuzeville. "Avec les commissions, ajoutez-il, on n'a pas l'impression d'être un

assuré-lambda : on agit. Même si nos remarques n'aboutissent pas toujours, elles sont de toute manière examinées et orientent les décisions du conseil d'administration."

Un rapport de confiance et un véritable dialogue se sont installés entre les commissions et le conseil d'administration. "Si ce contact est riche d'enseignement pour l'Alptis, il l'est également pour nous : nous apprenons beaucoup", confirme Bernard Chuzeville. Marthe Laÿs a remarqué la même implication dans la commission sociale qu'elle anime. "On ne peut qu'être sensible à l'effort d'ouverture que constituent ces réunions. Dans la commission, nous sommes amenés à prendre des décisions importantes ensemble ; c'est pourquoi nous avons récemment décidé d'organiser un repas afin de mieux nous connaître."

ACTIONS

Garanties Alptis pour les étudiants : comme chaque année à pareille époque, une information sera envoyée début juin aux adhérents parents d'enfants de 17 à 20 ans ; objectif : expliquer clairement que les mutuelles étudiantes ne sont pas obligatoires et que conserver sa garantie Alptis revient souvent moins cher... pour un meilleur remboursement.

Un outil pour les "prescripteurs naturels" des garanties santé : questionnés par leurs clients, ils souhaitent pouvoir disposer de moyens et d'outils particuliers pour conseiller Alptis. L'association a lancé une étude du problème auprès de deux professions : les infirmières libérales d'une part, les experts comptables d'autre part, pour connaître leurs

besoins exacts et tester rapidement les premières solutions.

Propositions de garanties aux adhérents : les propositions de l'Allocation hospitalière et de la Protection accident avaient en 93 remporté un très vif succès auprès des adhérents. Cette année, l'accent sera mis sur la famille, avec des propositions de garanties en cas de décès : une rente à vie au conjoint, ou une rente pour l'éducation des enfants.

Au fil des actions commerciales

Comme prévu, en mars, plus de 20 000 architectes et cabinets d'architectes ont reçu une information sur l'Alptis à tous les participants. La prochaine étape : étendre le contact auprès des représentants locaux de la CNAMOME.

De plus, la CNAMOME, Chambre syndicale nationale des architectes, agrées, maîtres d'œuvre, métteurs-experts, nous a

contactés à l'initiative d'un adhérent. A l'occasion de son congrès annuel, fin avril, nous avons remis un dossier d'information sur l'Alptis à tous les participants. La prochaine étape : étendre le contact auprès des représentants locaux de la CNAMOME.

Autre opération d'information prévue auprès des professions : l'ensemble des métiers de bouche, bouchers, charcutiers, traiteurs, boulangers, pâtisseries, soit plus de 130 000 professionnels, qui recevront un message entre le 25 septembre et le 15 octobre.



Les travailleurs indépendants peuvent désormais bénéficier de la déduction fiscale de leur cotisation de prévoyance complémentaire (loi du 11 février 1993 dite loi Madelin). Les

adhérents ont reçu dès mars une première information, dans l'attente des décrets d'application.

A LA RENCONTRE DES ADHERENTS

Marseille : la bio-éthique passionne les foules

300 personnes de tous âges avaient répondu le 6 mai à l'invitation du comité Alptis des Bouches-du-Rhône pour écouter le professeur Jean-François Mattei sur le thème : **"la bio-éthique : la connaissance, la sagesse et la loi"**.

Le professeur Mattei a porté témoignage des demandes de plus en plus extraordinaires faites aux médecins dans tous ces domaines, au fur et à mesure des progrès de la connaissance et des techniques médicales et biologiques. Soulignant la légitimité des motivations de chacun, mais aussi leurs limites, il a posé la question : qui doit, sur des questions qui touchent d'aussi près à la personne humaine, décider d'intervenir ou non ? Le médecin, détenteur du savoir et de la technique, ou son patient, "propriétaire" de son corps ou de celui de son enfant ?

Sa conclusion est double. D'abord, à partir du moment où interviennent un médecin, des hôpitaux, des banques de sperme ou d'embryons, la Sécurité sociale, on sort du domaine strictement personnel pour entrer dans le champ social : il appartient donc au législateur de prendre position sur les problèmes éthiques qui sont posés. Ensuite, et surtout, de telles questions ne peuvent trouver des réponses uniquement scientifiques ou techniques : une fois de plus, nous devons y répondre à partir des valeurs essentielles de notre vie.

Gilbert Bianchi, Président du comité consultatif des Bouches-du-Rhône et le professeur Jean-François Mattei.

Il est vrai que le sujet est d'actualité : le président du comité consultatif, Gilbert Bianchi, a pu évoquer en introduction les fécondations in vitro, les mères porteuses, les thérapies géniques, l'acharnement thérapeutique, les dons d'organes.

Dernière née : la commission qualité

Identifier les préoccupations des adhérents en matière de qualité, observer l'évolution des indicateurs et proposer des orientations dans ce domaine aux collaborateurs d'Alptis : voilà la mission de la toute nouvelle commission qualité. Sa réunion constitutive s'est tenue le 3 mai dernier, en présence de 10 adhérents qui avaient répondu à l'invitation du conseil d'administration.

La préoccupation de la qualité n'est évidemment pas nouvelle chez Alptis. Mais, comme dans le domaine des garanties, des finances ou de la situation sociale des adhérents, la création d'une commission permet aux adhérents de donner formellement leur avis et, au conseil d'administration, de mieux suivre cette question extrêmement importante pour le développement et la solidité de l'association. Les personnes consultées pour préparer la commission ont bien souligné le besoin des adhérents d'être guidés et accueillis de manière compétente et personnelle. Qualité de l'information, de l'accueil, disponibilité et compétence des services d'Alptis devraient donc être les premiers domaines d'intérêt de la commission.

M. Valet nous a quittés

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès de Michel Valet, victime d'un accident de la route. Président du comité consultatif de la Haute-Saône, maire de Champplitte et vice-président du conseil général de la Haute-Saône, il avait été élu administrateur de l'Alptis par l'assemblée générale de Marseille, en octobre 1993. Nous nous associons à la douleur de sa famille et de ses proches.

33, cours Albert Thomas
69445 Lyon cedex 03
Tél. 72 36 16 16 - Fax : 72 36 16 99

Directeur de publication :
Georges Coudert

Ont contribué à la rédaction de ce numéro :
Benoît Avice, Bruno Chaigne,
Jean Patrick Chamaillard
Christine Dumollard

Réalisation :
Longueur d'Onde
Dépot légal en cours

Georges Coudert, chevalier dans l'ordre national du Mérite

Le 3 février dernier, Paul Dominjon, président du Comité économique et social Rhône-Alpes, remettait à Georges Coudert les insignes de chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Le président de l'Alptis, qui est géomètre, occupe de nombreuses responsabilités au sein de la profession. Il intervient également, en tant qu'expert, auprès de la cour d'appel de Lyon.